Avril 2021

N° 142

Association d'Utilisateurs de Camping Cars Sud MotorHome

F.I.C.M.

I.F.M.C.

Affiliée à la fédération Française des associations et clubs de Camping-Cars

https://www.camping-car.com/reglementation/26114-portugal-interdiction-de-stationner-pour-les-campingcars

Portugal : interdiction de stationner pour les camping-cars

Attention aux nouveaux amendements au Code de la route qui restreignent le stationnement des camping-cars... Heureusement des solutions existent !

Au Portugal, le Conseil des ministres vient d'approuver une modification du code de la route. Si la majorité des nouvelles mesures visent à renforcer la sécurité routière, l'une d'elles concerne directement les camping-caristes. En effet, y figure *« l'interdiction du stationnement et des nuitées en camping-car en dehors des emplacements autorisés est consacrée »*. Ce qui veut dire que le camping sauvage ou encore dormir sur un parking ne sera plus autorisé. Il faudra donc oublier son réflexe français de penser qu'un emplacement où l'interdiction de stationner n'est pas stipulé serait, par déduction, autorisé. Dorénavant, au Portugal, considérez que l'étape en camping-car n'est possible qu'uniquement sur un lieu clairement prévu à cet effet.

Des amendes de 60 à 36 000 €

Pour faire appliquer cette mesure, *«des pouvoirs d'inspection sont attribués à la GNR (Garde Nationale Républicaine), à la PSP (Police de Sécurité Publique), à la police maritime et aux municipalités, pour agir en dehors de la voie publique et des zones protégées en cas de stationnement de nuit de camping-cars ou en dehors des lieux autorisés à cet effet»*. Et à en croire le quotidien portugais Publico, l'irrespect des consignes peut s'avérer salé : *«La pratique du camping ou du caravaning en dehors des lieux prévus à cet effet, ainsi que toute forme de nuitée, est un délit environnemental, et passible **d'une amende comprise entre 200 et 36 000 euros**»*. Pour ce qui est du stationnement, le journal indique que *« le stationnement de véhicules, qu'il s'agisse de véhicules légers ou de camping-cars, le non-respect des panneaux de signalisation de "stationnement interdit" et de "stationnement et arrêt interdits", constitue une infraction routière, au sens des dispositions combinées du Code de la route et du règlement sur la signalisation routière, passible **d'une amende comprise entre 60 et 300 euros** »*.

Stationner chez les producteurs

Mais ces restrictions n'empêcheront pas de partir à la découverte du Portugal en camping-car ! D'autant qu'un nouveau système de stationnement vient de voir le jour. Baptisé **Easy Camp**, ce réseau est l'homologue portugais de France Passion. Ainsi sur le site d'Easy Camp, vous aurez accès à **un répertoire de producteurs locaux, des fermes et vignobles** et vous pourrez acheter leurs produits. Un achat qui vous permettra de passer la nuit chez l'un des hôtes et de pouvoir visiter son exploitation. Easy Camp met en avant sa *« sélection très rigoureuse de ses partenaires, compte tenu de l'importance de la qualité associé «avec des lieux exclusifs, jusqu'à présent inaccessibles, sûrs, évitant les foules et stimulants»*. Ce nouveau réseau se révèle bienvenu pour tous les camping-caristes souhaitant visiter le Portugal, sans être refrénés par les nouvelles restrictions. Et pour ceux qui préfèrent rester sur les aires de services camping-car, vous trouverez dans les deux pages suivantes la situation géographique ainsi que les coordonnées GPS. Informations supplémentaires Tél : +351 917 322 918 Candido Boaventure.

C. Maggioni

PORTUGAL EURO-RELAIS

Áreas de serviço - pt
Aires de service - fr
Service area - uk

Municipal/*Municipal/Municipal*

Parque de campismo/*Camping/Campsite*

Particular/*Particulier/Private*

EURO-RELAIS PORTUGAL
Representante oficial / *Représentant officiel / Official representative*

Cândido Luís Amaral Boaventura
Estrada da Portela n.º74, Portela de Carnaxide,
2790-122 Carnaxide, Portugal
Tlm. (00 351) 917 322 918
Fax: (00 351) 21 418 83 96
E-mail: clab1@sapo.pt

Última atualização / *Dernière mise à jour / Last updated*
07-11-2020

0 20 40 km

Ribeira de Pena
Barcelos
Cerva
Macedo de Cavaleiros
Izeda
Mondim de Basto
Alfândega da Fé
Lordelo
Guilhufe
São João da Pesqueira
Cinfães do Douro
Santo Amaro (Beduído)
Pardilhó
Estarreja
Almeida
Vilar Formoso
Gafanha da Nazaré
Rapoula do Côa
Tábua
Benquerença
Miranda do Corvo
Costa de Lavos
Pampilhosa da Serra
Soure
Monfortinho
Pombal
Oleiros
Vieira de Leiria
Sertã
Castelo Branco
Sta. Catarina da Serra
Batalha
Proença-a-Nova
Vila Velha de Ródão
São Mamede
Mação
Fratel
Entroncamento
Abrantes
Caldas da Rainha
Golegã
Vila Nova da Barquinha
Arronches
Santa Cruz
Ericeira
Malveira
Mafra
Sta. Iria da Azoia
Estremoz
Sesimbra
Alcácer do Sal
Milfontes
Minas de São Domingos
Odemira
Pereiro
Alcoutim
Alferce
Castro Marim
Vila Real de Santo António
Lagos
Figueira
Tavira
Montegordo
Olhão
Sagres
Manta Rota
Quarteira

Localidade *Localité* *Locality*	**Distrito** *District* *District*	**Concelho** *Municipalité* *County*	**Tipo** *Type* *Type*	**Coordenadas GPS** *Coordonnées GPS* *Coordinates GPS*	
Abrantes	Santarém	Abrantes	M	N 39º 27' 12''	W 08º 11' 26''
Abrantes (Intermarché)	Santarém	Abrantes	P	N 39° 28' 27''	W 08º 11' 31''
Alcácer do Sal (Intermarché)	Setúbal	Alcácer do Sal	P	N 38º 22' 52''	W 08º 50' 55''
Alcoutim	Faro	Alcoutim	M	N 37º 28' 30''	W 07º 28' 29''
Alfândega da Fé	Bragança	Alfândega da Fé	M	N 41º 20' 37''	W 06º 57' 35''
Alferce	Faro	Monchique	M	N 37º 20' 05''	W 08º 29' 21''
Almeida	Guarda	Almeida	M	N 40º 43' 73''	W 06º 54' 11''
Arronches	Portalegre	Arronches	M	N 39º 07' 03''	W 07º 17' 10''
Barcelos (Intermarché)	Braga	Barcelos	P	N 41º 32' 47''	W 8º 37' 14''
Batalha	Leiria	Batalha	M	N 39º 39' 41''	W 08º 49' 31''
Benquerença	Castelo Branco	Penamacor	M	N 40º 13' 46''	W 07º 13' 16''
Caldas da Rainha (Intermarché)	Leiria	Caldas da Rainha	P	N 39º 24' 18''	W 09º 09' 07''
Castelo Branco	Castelo Branco	Castelo Branco	C	N 39º 51' 29''	W 07º 29' 36''
Castelo Branco (Intermarché)	Castelo Branco	Castelo Branco	P	N 39º 48' 31''	W 7º 31' 28''
Castro Marim	Faro	Castro Marim	M	N 37º 13' 10''	W 07º 26' 39''
Cerva	Vila Real	Ribeira de Pena	M	N 41º 28' 12''	W 07º 50' 56''
Cinfães do Douro (Parque Campismo de Mourilhe)	Viseu	Cinfães do Douro	C	N 41º 05' 00''	W 8º 07' 30''
Costa de Lavos (Praia)	Coimbra	Figueira da Foz	P	N 40º 05' 16''	W 8º 52' 25''
Entroncamento	Santarém	Entroncamento	M	N 39º 28' 59''	W 08º 28' 02''
Ericeira (Intermarché)	Lisboa	Mafra	P	N 38º 57' 59''	W 9º 24' 29''
Estarreja	Aveiro	Estarreja	M	N 40º 45' 14''	W 08º 33' 58''
Estremoz (Intermarché)	Évora	Estremoz	P	N 38º 50' 49''	W 07º 34' 54''
Figueira - Sagres	Faro	Sagres	P	N 37º 04' 22''	W 8º 50' 44''
Fratel	Castelo Branco	Vila Velha de Ródão	M	N 39º 37' 57''	W 07º 44' 49''
Gafanha da Nazaré (Intermarché)	Aveiro	Ílhavo	P	N 40º 37' 37''	W 8º 43' 19''
Golegã (Intermarché)	Santarém	Golegã	P	N39º 24' 43''	W 8º 29' 14''
Guilhufe	Porto	Penafiel	M	N 41º 11' 43''	W 08º 18' 56''
Izeda	Bragança	Bragança	M	N 41º 34' 03''	W 06º 43' 24''
Lagos	Faro	Lagos	M	N 37º 06' 57''	W 08º 40' 44''
Lagos (Estação BP)	Faro	Lagos	P	N 37º 07' 12''	W 8º 40' 24''
Lordelo	Porto	Paredes	M	N 41º 14' 05''	W 08º 24' 41''
Mação	Santarém	Mação	M	N 39º 33' 25''	W 07º 59' 35''
Macedo de Cavaleiros	Bragança	Macedo de Cavaleiros	M	N 41º 35' 00''	W 06º 53' 58''
Mafra (Intermarché)	Lisboa	Mafra	P	N 38º 55' 57''	W 9º 20' 06''
Malveira (Intermarché)	Lisboa	Mafra	P	N 38º 56' 27''	W 9º 15' 05''
Manta Rota	Faro	Vila Real de Santo António	M	N 37º 09' 55''	W 07º 31' 14''
Minas de São Domingos	Beja	Mértola	M	N 37º 40' 17''	W 07º 30' 02''
Miranda do Corvo	Coimbra	Miranda do Corvo	M	N 40º 05' 17''	W 08º 19' 56''
Mondim de Basto	Vila Real	Mondim de Basto	M	N 41º 24' 43''	W 07º 57' 04''
Monfortinho	Castelo Branco	Idanha-a-Nova	M	N 39º 59' 52''	W 06º 52' 42''
Monte Gordo	Faro	Vila Real de Santo António	C	N 37º 10' 48''	W 07º 26' 22''
Odemira (Intermarché)	Beja	Odemira	P	N 37º 35' 59''	W 08º 37' 52''
Oleiros	Castelo Branco	Oleiros	M	N 39º 55' 14''	W 07º 54' 50''
Olhão (Intermarché)	Faro	Olhão	P	N 37º 01' 54''	W 7º 49' 58''
Pampilhosa da Serra	Coimbra	Pampilhosa da Serra	M	N 40º 02' 37''	W 07º 56' 39''
Pardilhó	Aveiro	Estarreja	M	N 40º 48' 04''	W 08º 38' 05''
Pereiro	Faro	Alcoutim	M	N 37º 26' 45''	W 07º 35' 21''
Pombal	Leiria	Pombal	M	N 39º 54' 30''	W 08º 37' 47''
Proença-a-Nova	Castelo Branco	Proença-a-Nova	P	N 39º 46' 08''	W 07º 59' 3''
Proença-a-Nova (Intermarché)	Castelo Branco	Proença-a-Nova	P	N 39º 45' 04''	W 7º 55' 03''
Quarteira	Faro	Loulé	M	N 37º 04' 02''	W 08º 05' 14''
Rapoula do Côa (Termas do Cró)	Sabugal	Sabugal	P	N 40º 26' 38''	W 7º 02' 36''
Ribeira de Pena	Vila Real	Ribeira de Pena	M	N 41º 31' 48''	W 07º 47' 01''
Sagres (Intermarché)	Faro	Vila do Bispo	P	N 37º 00' 56''	W 08º 56' 28''
Santa Cruz	Lisboa	Torres Vedras	C	N 39º 08' 04''	W 09º 22' 29''
Santo Amaro (Beduído)	Aveiro	Estarreja	M	N 40º 46' 13''	W 08º 33' 12''
São João da Pesqueira	Viseu	São João da Pesqueira	P	N 41º 09' 05''	W 07º 25' 26''
São Mamede	Leiria	Batalha	M	N 39º 37' 22''	W 08º 42' 58''
Sertã	Castelo Branco	Sertã	M	N 39º 48' 01''	W 08º 05' 58''
Sesimbra (Intermarché)	Setúbal	Sesimbra	P	N 38º 27' 56''	W 09º 05' 52''
Soure	Coimbra	Soure	M	N 40º 03' 19''	W 08º 37' 35''
Sta. Catarina da Serra	Leiria	Leiria	P	N 39º 42' 43''	W 08º 41' 48''
Sta. Iria da Azoia (Intermarché)	Lisboa	Loures	P	N 38º 51' 06''	W 09º 04' 34''
Tábua (Intermarché)	Coimbra	Tábua	P	N 40º 21' 49''	W 08º 01' 29''
Tavira	Faro	Tavira	C	N 37º 08' 10''	W 07º 38' 24''
Vieira de Leiria	Leiria	Marinha Grande	C	N 39º 54' 54''	W 08º 57' 00''
Vila Nova da Barquinha	Santarém	Vila Nova da Barquinha	M	N 39º 27' 28''	W 08º 25' 57''
Vila Nova de Milfontes	Beja	Odemira	C	N 37º 43' 55''	W 08º 46' 58''
Vila Real de Santo António	Faro	Vila Real de Santo António	M	N 37º 11' 57''	W 07º 24' 57''
Vila Velha de Ródão	Castelo Branco	Vila Velha de Ródão	M	N 39º 39' 06''	W 07º 40' 21''
Vilar Formoso	Guarda	Almeida	P	N 40º 36' 55''	W 06º 50' 18''

Última atualização / *Dernière mise à jour* / *Last updated* **07-11-2020**

INFORMATION
SIGNALISATION ANGLES MORTS

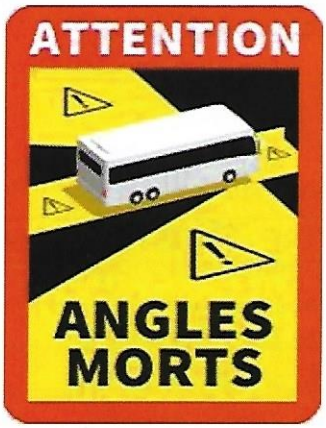

Nos camping-cars de + de 3 tonnes 500 doivent désormais être équipés d'une signalisation matérialisant leurs angles morts

Mise à jour des obligations tenant à la signalisation des angles morts
pour les véhicules de plus de 3 T 500
Applicables en agglomération

DISPOSITIONS APPLICABLES IMEDIATEMENT POUR TOUS VEHICULES CIRCULANT EN FRANCE

Le décret n° 2020-1396 du 17 novembre 2020 dont nous vous avions fait part dans notre dernière newsletter, a fait l'objet d'un arrêté d'application paru au JO du 5 janvier 2021. Vous pourrez en prendre connaissance sur le site officiel legifrance ci-dessous :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/5/TRER2034714A/jo/texte (clic)

Des explications complémentaires pourront être obtenues dans le communiqué de presse de la Délégation à la sécurité routière que vous pouvez atteindre par les 2 moyens ci-dessous :

Le communiqué de presse de la Délégation à la Sécurité Routière (clic)

https://lebureaudecom.fr/securiteroutiere/cp_emailing70_janv2021.html (clic)

En ce qui concerne l'achat des stickers officiels, vous aurez sans doute le choix de les acheter dans les magasins d'accessoires auto ou chez votre concessionnaire mais s'ils ne sont pas encore livrés, dès à présent vous avez la possibilité de les obtenir en les commandant sur internet, plusieurs entreprises les diffusent, notamment à l'adresse suivante où nous avons trouvé des tarifs plus bas que sur d'autres sites :

https://stick-attack.fr/stickers-pour-camions/5529-stickers-officiel-anglemort.html (clic)

Actuellement, aucune précision n'a été apportée sur lequel des 2 modèles de stickers nous devrons apposer sur nos C Cars (effigies de camion ou de bus) mais ce qui est certain c'est que nous ne pourrons nous y soustraire car les véhicules de la catégorie M1de plus de 3 T 500 ne sont pas exemptés des obligations débutant au 1er janvier 2021. Sachant que les camping cars sont des véhicules de transport de personnes, comme les bus même si le nombre de passagers est bien différent, on peut penser que le choix devrait se porter sur l'effigie des bus, d'autant que sur la carte grise le terme VASP figure tant pour les bus que pour les camping cars.

Ils devront être apposés sur la face arrière, à droite du plan médian longitudinal, et sur les 2 cotés dans le 1er mètre avant du véhicule (hors surface vitrées), tous à une hauteur située entre 0.90 m et 1.50 m du sol, de manière à ne pas gêner la visibilité des plaques et inscriptions réglementaires du véhicule, celle des divers feux et appareils de signalisation non plus que la vision du conducteur.

Durant une période intermédiaire d'un an, les véhicules déjà équipés d'une signalisation des angles morts pourront continuer à rouler avec celle-ci mais devront d'ici 2022 s'équiper de la signalisation officielle.

Enfin, des recours émanant non seulement des transporteurs français mais encore des transporteurs européens circulant sur notre sol se sont d'ores et déjà élevés pour protester contre cette nouvelle réglementation. Cependant la volonté de l'Union Européenne serait de rendre ce genre de dispositif obligatoire sur tous les modèles commercialisés à partir de mai 2022.

Tout contrevenant à cette nouvelle obligation se verra sanctionné par une contravention de 4ème classe (amende forfaitaire de 135 € pouvant être minorée ou majorée)

Le n° 1 en rassemblements Européens du camping-cariste

43e EURO CC 2022

43e EUROCC BELGIQUE

Du 2 au 12 juin 2022

Jour 1-5

Liège

La « cité ardente »

En+ 2 jours

Flandres

Entre la Lys et l'Escaut

Et 2 jours

Namur

Un petit coin en province de Namur...

Et 2 jours

Strépy-Thieu

L' ascenseur à bateaux

ABUM

Le club Wallon **ABUM** vous invite à la première partie de l'EuroCC2022 à Liège. **ABUM**, réputé pour ses excursions conviviales, son approche «*no nonsens*», ses repas locaux décontractés, plein d'humour et d'ambiance. **ABUM** sera votre hôte durant les 5 premiers jours.
Les prolongations de 6 jours seront organisées par les clubs **AMI**, **BMHC**, **MCB** et **UML** !

L'histoire de la Belgique en tant que pays indépendant ne débute qu'en 1830. Avant, le territoire de la Belgique n'a cessé d'être envahi, occupé et dirigé par différents peuples : Espagnols, Autrichiens, Français, Hollandais,... . L'indépendance de la Belgique a été proclamée le 4 octobre 1830 et il faudra attendre le 20 janvier 1831 pour que ce nouveau pays soit reconnu officiellement par les autres Etats

Notre pays se compose de trois régions : la région flamande, wallonne et bruxelloise et 3 communautés linguistiques : germanophone, francophone et néerlandophone; chacune avec son gouvernement, chapeauté par un gouvernement fédéral.

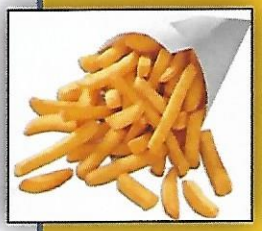

Petit pays par sa taille, la Belgique recèle des trésors d'arts, offre une grande diversité de paysages et la gastronomie n'est pas en reste. Le sport, le monde du spectacle et de la littérature tiennent également une grande place. De nombreux belges se sont distingués dans tous les domaines.

Vous aurez l'occasion de séjourner et de visiter :
Liège, Province de Namur, Strépy-Thieu et **Les Flandres**.

Si vous désirez continuer votre périple en Belgique, les deux ligues belges se sont associées pour vous préparer une liste des aires de services et de stationnements. Vous recevrez également un catalogue des attractions touristiques de notre beau pays.

Une organisation de ABUM
et pour les prolongations : AMI, BMHC, MCB, UML

www.EuroCC2022.eu

LNMC

LFBCM Ligue Francophone Belge des Clubs de Motorhomes

F.I.C.M. A.I.S.B.L.

MY CAMPER IS FREEDOM